



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS  
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2017-2018

Préparé par le  
Service de développement local et régional  
MRC de Matawinie

juin 2018

## 1. Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de Matawinie et le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire relativement au Fonds de développement des territoires, signée en juillet 2015. Conformément à cette entente, la MRC de Matawinie a défini ses priorités d'intervention pour l'année 2017. Les sommes provenant du Fonds de développement du territoire seront donc affectées en fonction de ces priorités d'intervention.

## 2. Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de Matawinie a défini ses priorités d'intervention pour l'année 2017 et c'est en janvier 2017 que les priorités d'intervention suivantes ont été adoptées :

### **Volet « aménagement »**

- Révision du schéma d'aménagement et de développement de la MRC
- Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)
- Élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL);
- Soutien au développement des parcs régionaux
- Réflexion à l'égard du développement de la villégiature dans les parcs régionaux

### **Volet « développement économique »**

- Réalisation de l'inventaire des produits existants, notamment en agrotourisme et en récréotourisme;
- Développement d'une image de marque de la MRC de Matawinie et unification de l'affichage;
- Développement du réseau d'Internet haute vitesse;
- Diversification économique :
  - Développer les circuits agrotouristiques;
  - Augmenter l'offre d'hébergement;
  - Miser sur la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation du bois.

### **Volet « soutien aux collectivités »**

- Bonification de la concertation intrarégionale;
- Amélioration des services adaptés aux besoins des familles et des aînés;
- Développement du sentiment d'appartenance à la MRC;
- Bonification des équipements culturels, de loisir et communautaires;

### **Volet « Transport »**

- Réalisation d'un plan d'action pour le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour développer conjointement les routes 131 et 125 et en analyser les impacts économiques;
- Révision de l'offre de services pour le transport collectif à Saint-Donat;

- Optimisation du processus de facturation en transport;
- Réalisation d'un plan stratégique sur le transport collectif en Matawinie;
- Révision de l'entente de transport entre la MRC et les transporteurs afin de répondre aux besoins et aux normes de qualité du service;
- Accessibilité du site Web du transport en commun adapté aux personnes souffrant d'un handicap visuel;
- Réflexion sur l'avenir du transport collectif en Matawinie.

### 3. Politique de soutien aux entreprises

Conformément à l'entente relative au Fonds de développement des territoires, la MRC de Matawinie a adopté le 10 juin 2015 la Politique d'investissement du Fonds de développement des territoires, modifiée le 21 juin 2017 et qui vise le soutien à la création d'entreprises, le soutien aux entreprises d'économie sociale, le soutien à l'investissement et le soutien aux projets structurants. Cette politique est jointe en annexe du présent rapport d'activités.

### 4. Bilan des activités et priorités d'intervention

#### Volet « aménagement »

##### **a) Révision du schéma d'aménagement et de développement**

Au cours de l'année 2017, le Service d'aménagement a finalisé les travaux de révision du SADR, en collaboration avec la Commission d'aménagement, selon l'avis gouvernemental reçu le 13 novembre 2014.

Une séance de consultation publique a eu lieu le 15 juin 2017 afin de présenter les nouveaux contenus du SADR de 3<sup>e</sup> remplacement au public. Le SADR de 3<sup>e</sup> remplacement a été adopté lors de la séance ordinaire du Conseil de la MRC tenue le 13 septembre 2017 et a été transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Ce dernier a, en vertu de l'article 56.14 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, 120 jours suivant la réception du document pour donner son avis sur la conformité du schéma révisé aux orientations gouvernementales, soit au plus tard le 17 janvier 2018.

##### **b) Mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole (PDZA)**

Début de la mise en œuvre du Plan de développement de la zone agricole entré en vigueur le 26 septembre 2016. La mise en œuvre du PDZA a débuté par la réalisation de l'action transversale identifiée au plan d'action du PDZA, soit la création d'un comité de mise en œuvre du PDZA. Par contre, considérant les travaux de finalisation du Schéma d'aménagement et de développement révisé de 3<sup>e</sup> remplacement, la mise en œuvre des 14 actions du PDZA débutera en 2018 en collaboration avec le comité de mise en œuvre du PDZA.

Malgré tout, la journée de lancement du PDZA a eu lieu le 19 septembre 2017, à laquelle étaient invités les municipalités, les producteurs agricoles et les différents partenaires impliqués lors de l'élaboration du PDZA. Cette journée aura été l'occasion de présenter le plan d'action du PDZA et le comité de mise en œuvre du PDZA.

### **c) Mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**

Le plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) révisé 2017-2021 de la MRC de Matawinie est entré en vigueur le 27 janvier 2017.

En 2017, la MRC de Matawinie a effectué une étape des plus importantes pour la mise en œuvre du PGMR révisé, soit l'attribution d'un mandat externe pour une étude d'optimisation territoriale en gestion des matières résiduelles. Divisée en trois volets, cette étude visait à obtenir :

1. Trois scénarios d'optimisation territoriale du transport des matières résiduelles par l'analyse, entre autres, de la pertinence d'implanter un ou des sites de transbordement
2. Un scénario d'implantation d'un site territorial de traitement des matières organiques tenant compte des équipements existants ou projetés sur le territoire
3. Des propositions de types de gouvernance

### **d) Élaboration du Plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL)**

Mise en œuvre de la planification quinquennale des travaux pour les routes locales de niveaux 1 et 2 priorisées au PIIRL, à la suite de son entrée en vigueur le 3 octobre 2016.

Au cours de l'année 2017, les municipalités pouvaient demander une aide financière au Programme de Réhabilitation du réseau routier local (RRRL), volet Redressement des infrastructures locales (RIRL) qui permet d'accorder une subvention maximale de l'ordre de 75 % des coûts admissibles pour les travaux prévus pour les années 1 et 2 de la planification quinquennale.

Les interventions à réaliser sur la chaussée ou les ponceaux totalisent un investissement de 26 257 864 \$ sur cinq ans, comme illustré par le graphique « Plan quinquennal - Répartition des investissements par municipalités ». Pour la première année, les investissements prévus s'élèvent à 5 264 795 \$ et se chiffrent à 5 213 719 \$ pour la deuxième année.

### **e) Soutien au développement des parcs régionaux**

La MRC de la Matawinie a soutenu la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) pour la révision du plan d'aménagement et de gestion du Parc régional de la Forêt Ouareau.

Le projet « Camping de la Forêt Ouareau » de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) est un des deux projets déposés au Fonds de mise en valeur des terres du domaine de l'État au cours de l'année 2017.

Le Service de développement local et régional a également travaillé de près à la mise sur pied du nouveau projet de camping au Parc régional de la Forêt Ouareau amenant une voie de diversification de l'offre de services du Parc et en visant l'autofinancement de celui-ci à moyen terme.

### **f) Réflexion à l'égard du développement de la villégiature dans les parcs régionaux**

En 2018-2019, la société de développement des parcs régionaux de la Matawinie mettra en branle plusieurs projets d'hébergement alternatifs.

## **Volet « développement économique »**

### **a) Réalisation de l'inventaire des produits existants, notamment en agrotourisme et en récréotourisme**

En collaboration avec ses partenaires, la MRC de Matawinie a procédé à l'inventaire des entreprises en agrotourisme et en récréotourisme de son territoire.

### **b) Développement d'une image de marque de la MRC de Matawinie et unification de l'affichage**

Au cours de 2017, la MRC a entrepris la refonte totale de son site internet. Le lancement du nouveau portail (<http://mrcmatawinie.org>) a eu lieu le 1<sup>er</sup> février 2018 lors d'une conférence de presse à Saint-Félix-de-Valois.

Les pages Facebook et LinkedIn ont été mises au goût du jour et des actions mises en place afin d'inciter les internautes à suivre la MRC de Matawinie.

### **c) Développement du réseau d'Internet haute vitesse**

La MRC a pour projet de créer un réseau de fibre qui reliera 47 000 bâtiments du territoire. Ce projet estimé à la hauteur de 60 millions \$ est en attente de l'approbation du MAMOT concernant le règlement d'emprunt. Dès que cette approbation sera reçue, l'ingénierie détaillée du réseau sera réalisée par une firme spécialisée. Cette opération représente un contrat de 3,4 millions \$. Nous estimons que le réseau sera complètement opérationnel d'ici 2020.

### **d) Diversification économique :**

- Développer les circuits agrotouristiques;

Ce projet sera relancé en 2019.

- Augmenter l'offre d'hébergement;

Le service de développement local et régional (SDLR) a soutenu les projets d'expansion de l'Auberge du Lac Taureau, de l'Auberge de la Montage Coupée, etc., notamment à travers leurs dépôts de demande au Fonds de développement de l'offre touristique de Lanaudière (FDOTL) de Tourisme Lanaudière.

- Miser sur la 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> transformation du bois.

Le service de développement local et régional soutient l'entreprise La Granaudière dans sa recherche de financement auprès du FARR et du Fonds régional de développement de Desjardins. Cette entreprise exportera du granule industriel fait à partir de bois de moindre valeur et des résidus de coupe, en Belgique. Dans ce pays, le granule sera utilisé pour produire de l'électricité. De plus, l'usine de production sera chauffée à partir de la biomasse.

### **Soutien à l'entrepreneuriat**

La création de nouvelles entreprises étant la base du développement économique local. Un éventail complet de services techniques de qualité est offert gratuitement aux promoteurs et entrepreneurs de la MRC de Matawinie. Le tableau ci-dessous présente le nombre d'entreprises accompagnées au 31 décembre 2017 :

Nombre d'entreprises créées accompagnées	
Nombre d'entreprises 0-5 ans accompagnées	
Nombre d'ateliers de formation destinés aux entreprises	
Nombre d'entreprises accompagnées en transfert	

Le tableau ci-dessous présente les entreprises qui ont bénéficié d'une aide financière provenant du Fonds de développement des territoires (FDT) :

Promoteur	Volet	Montant octroyé
Champagneur Entrepreneurs	Soutien aux entreprises d'économie sociale	10 000 \$
Scierie St-Michel inc.	Soutien à l'investissement	150 000 \$
9195-5302 Québec inc.	Soutien à l'investissement	5 000 \$
Club de golf de Rawdon	Soutien à l'investissement	10 000 \$
Aluquip	Soutien à l'investissement	10 000 \$
Microbrasserie Brouemalt	Soutien à la création d'entreprises	5 000 \$
9344-6656 Québec inc.	Soutien à la création d'entreprises	5 000 \$
Trécarré Microbrasserie	Soutien à la création d'entreprises	5 000 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>200 000 \$</b>

#### Soutien au travail autonome (STA)

Ce programme d'Emploi-Québec vise à soutenir techniquement et financièrement des promoteurs admissibles à cette mesure dans leur processus de création d'une nouvelle entreprise. Le tableau ci-dessous présente l'achalandage en lien avec ce programme ainsi que les retombées sur le territoire au 31 mars 2018 :

Dossiers STA traités	36
Dossiers STA acceptés - <i>Phase préparatoire</i>	12
Dossiers STA acceptés - <i>Phase démarrage</i>	7
Dossiers STA en suivi post démarrage	13

## Volet « soutien aux collectivités »

### a) La MRC de Matawinie a soutenu les organismes et les municipalités du territoire pour leurs demandes financières dans le cadre du Pacte rural :

Promoteur	Titre du projet	Coût total	Montant octroyé 2017-2018
Conseil des Atikamekw de Manawan (Enveloppes 2015-2016, 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019)	Mantokasowin	203 010 \$	162 408 \$
Municipalité de Saint-Donat (Enveloppes 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019)	Mise à niveau de la signalisation d'entrée sur le territoire de la municipalité de Saint-Donat	173 490 \$	114 000 \$
Municipalité de Sainte-Béatrix (Enveloppe 2016-2017)	enseigne électronique	53 177 \$	38 500 \$
Municipalité de Sainte-Émélie-de-l'Énergie (Enveloppes 2015-2016, 2016-2017)	patinoire	103 500 \$	33 671 \$
Municipalité de Sainte-Marcelline-de-Kildare (enveloppes 2016-2017, 2017-2018)	Aménagement du parc de l'Étang et de la Maison des aînés - phase 1	103 157 \$	82 526 \$
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois (Enveloppes 2016-2017, 2017-2018)	Conception et planification d'un parc de planche à roulettes	257 000 \$	82 672 \$
Municipalité de Saint-Jean-de-Matha Enveloppe 2015-2016	aménagement d'un marché public avec réaménagement de la piste cyclable	35 051 \$	28 040 \$
Municipalité de Saint-Zénon Enveloppe 2016-2017	Agrandir et réaménager la bibliothèque municipale	54 595 \$	38 399 \$
Projets régionaux - Municipalité de Saint-Donat (Enveloppe territoriale)	Logo de la MRC sur 2 enseignes d'entrée de la municipalité	42 890 \$	2 000 \$
<b>TOTAL :</b>		<b>1 435 494 \$</b>	<b>582 216 \$</b>

### b) Bonification de la concertation intrarégionale

La MRC siège à l'ensemble des comités intrarégionaux tel que Lanaudière Économique, la Table des préfets, etc. Elle participe à travers ces organismes à la concertation régionale et désire faire de même en 2018. Faits à noter, la MRC a été l'initiateur d'un projet régional, la coopérative Bonjour nature, qui offrira des forfaits aux touristes internationaux dans l'ensemble du territoire de Lanaudière dès 2019.

### c) Amélioration des services adaptés aux besoins des familles et des aînés

Une rencontre MADA est planifiée d'ici la fin de 2018 pour relancer ce dossier.

### d) Développement du sentiment d'appartenance à la MRC

Le conseil de la MRC a la volonté d'augmenter la notoriété de son territoire. Pour ce faire, une refonte du site internet de la MRC a été réalisée. Le nouveau portail web a été lancé en décembre 2017. Le portail de la MRC s'adresse à quatre clientèles précises : les entrepreneurs, ceux qui veulent démarrer une entreprise; les touristes, ceux qui veulent visiter le territoire; les nouvelles

familles, ceux qui veulent habiter le territoire; et les citoyens, ceux qui souhaitent avoir des services et des informations de la MRC. Ainsi, le portail web offre un grand rayonnement auprès de ces clientèles et favorise le sentiment d'appartenance de la MRC.

**e) Bonification des équipements culturels, de loisir et communautaires**

L'entente de développement culturel 2016-2017 entre le ministère de la Culture et des Communications et la MRC de Matawinie a permis la réalisation de capsules vidéo portant sur les sujets suivants : l'écrasement du Liberator III à Saint-Donat, le fait multiethnique à Rawdon, les moulins au travers la région et l'artisanat unique avec l'écorce de bouleau, une tradition Atikamekw. Le tournage des capsules vidéo a eu lieu au cours de l'année 2017.

La MRC de Matawinie a conclu avec Le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) une entente de partenariat territorial couvrant les années 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019, pour une contribution totale de 60 000 \$.

Ministère / organismes	Entente	Fonds engagé	Valeur totale de l'entente
Ministère de la Culture et des Communications	Entente de développement culturel 2016-2017	25 000 \$	50 000 \$
Conseil des arts et des lettres du Québec	Entente de partenariat territorial 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019	20 000 \$	60 000 \$

**Volet Transport**

**a. Réalisation d'un plan d'action pour le ministère des Transports du Québec (MTQ) pour développer conjointement les routes 131 et 125 et en analyser les impacts économiques**

À la suite de l'adoption du projet de loi 76, la MRC a signé une entente de service avec l'ARTM (organisme qui remplace le Conseil régional de Transport Lanaudière – CRTL) pour l'exploitation des circuits 125 (Saint-Donat/Montréal); 32 (Saint-Michel-des-Saints/Joliette) et 34 (Rawdon/Joliette). Cette entente est en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

**b. Optimisation du processus de facturation en transport**

La mise à jour du système de facturation a eu lieu en septembre 2017.

**c. Accessibilité du site Web du transport en commun adapté aux personnes souffrant d'un handicap visuel**

Le nouveau portail web de la MRC, lancé en décembre 2017, contient des outils pour ce type de clientèle. Par exemple, les caractères peuvent s'agrandir selon les besoins de l'utilisateur.

**Un plan des transports sera soumis au Conseil de la MRC en septembre 2018 pour adoption. Ce dernier comprendra les éléments suivants :**

- Réalisation d'un plan stratégique sur le transport collectif en Matawinie;
- Révision de l'entente de transport entre la MRC et les transporteurs afin de répondre aux besoins et aux normes de qualité du service;
- Réflexion sur l'avenir du transport collectif en Matawinie;
- Révision de l'offre de services pour le transport collectif à Saint-Donat.

## **5. Bilan financier**

### **a) Sommes disponibles**

Solde non engagé au 31 mars 2017	1 359 602 \$
Subvention du Fonds de développement des territoires 2017-2018	1 343 696 \$
Intérêts	8 020 \$
<b>Total des sommes disponibles au 31 mars 2018</b>	<b>2 711 318 \$</b>

### **b) Sommes engagées au 31 mars 2018**

Somme engagée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018	95 325 \$
Service de développement local et régional	314 750 \$
Somme engagée pour les activités de mobilisation des communautés et de soutien aux municipalités locales pour la période du 1 <sup>er</sup> avril 2017 au 31 mars 2018	582 216 \$
Somme engagée pour le Fonctionnement de la Table des préfets pour 2017 et 2018	60 098 \$
Somme engagée pour l'entente de partenariat territorial CALQ 2017-2018 et 2018-2019	40 000 \$
Somme engagée pour l'entente triennale avec Tourisme Lanaudière	21 000 \$
Frais d'administration	4 475 \$
<b>Total des sommes engagées et dépensées au 31 mars 2018</b>	<b>1 117 864 \$</b>
<b>Solde au 31 mars 2018</b>	<b>1 593 454 \$</b>